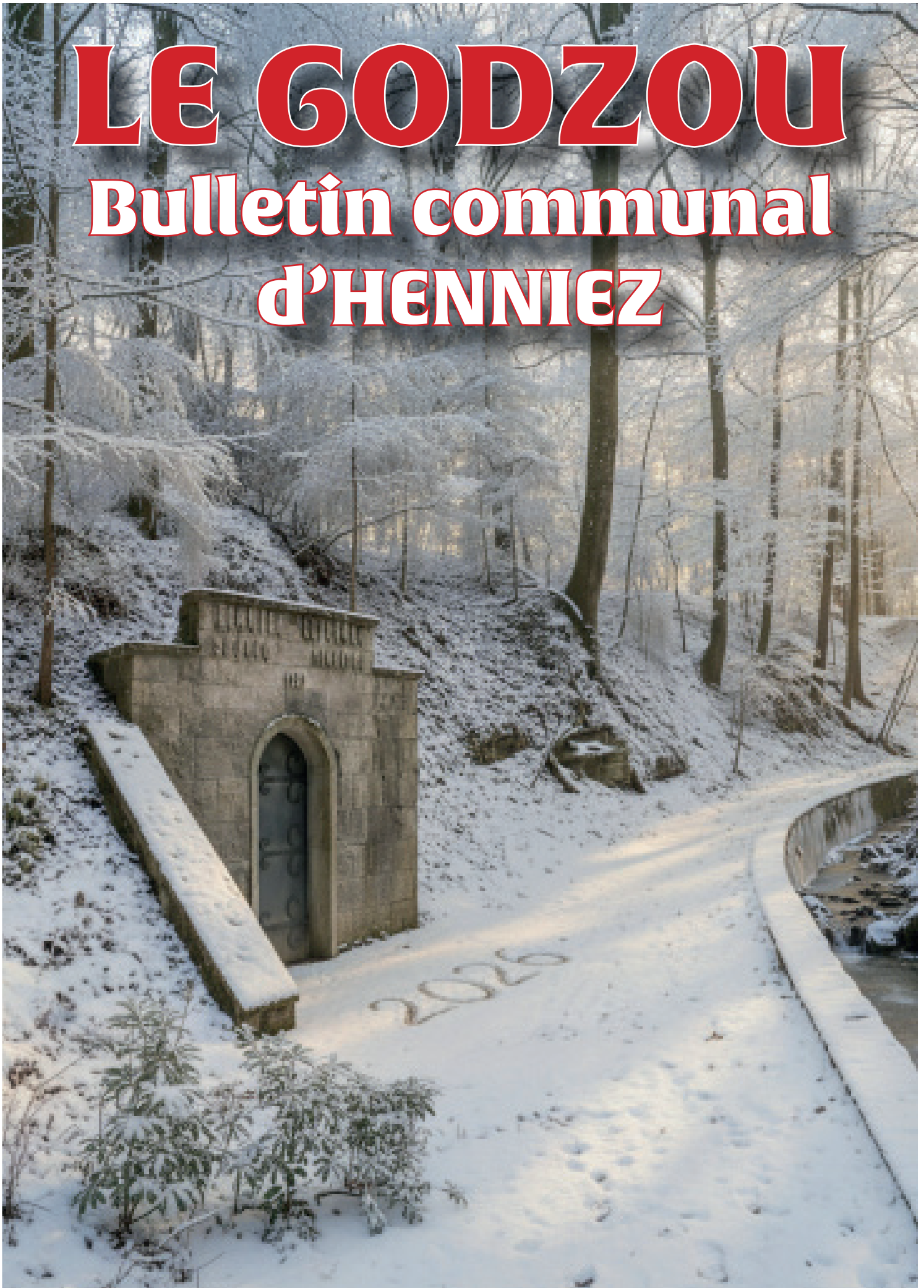


# LE GODZOU

## Bulletin communal d'HENNIEZ



# COMMUNICATIONS DES SOCIÉTÉS LOCALES



## COURS DE LINE DANCE AU CLOSALET

Henniez bouge au rythme Western: bottes qui claquent et stetsons qui volent.

**Cours d'initiation tous les mardis à 19h15.**

«Hiii Haaa»

### Renseignements:

Madame Judith Auderset-Peissard  
(079/ 582 28 19)

## Choeur mixte l'Helvétique

L'Helvétique, c'est une grande « famille » qui rassemble jeunes et moins jeunes une fois par semaine afin de préparer un spectacle annuel mêlant chants et théâtre, tout cela dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Les répétitions ont lieu chaque mercredi soir de 20h à 22h à la salle du Cloalet à Henniez, de septembre à mi-mai.

**Les prochains spectacles auront lieu  
les 13-14-18-20-21 mars 2026**

Si vous aimez chanter, que vous avez envie de venir partager de bons moments d'amitié, de rire et de bonne humeur, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la présidente, Madame Murielle Brodard au 079 487 22 54 ou la directrice, Madame Florence Berger au 079 228 37 29.



Mail:  
[jeunesse.seigneux-henniez@hotmail.com](mailto:jeunesse.seigneux-henniez@hotmail.com)



Instagram:  
[jeunesseseseigneuxhenniez](https://www.instagram.com/jeunesseseseigneuxhenniez)



Cher ami, chère amie de Seigneux, Henniez ou XIII Cantons,

Tu arrives à la fin de ta scolarité obligatoire et une nouvelle étape commence pour toi. C'est le moment idéal pour partager des moments inoubliables, faire de nouvelles rencontres et t'investir dans une société locale et pleine d'énergie.

La Jeunesse de Seigneux-Henniez serait ravie de t'accueillir parmi ses membres.

Notre jeunesse, c'est avant tout un groupe de jeunes motivés, dynamiques et soudés, qui s'engagent pour la vie de nos trois villages tout en profitant d'une bonne ambiance.

Nous organisons, tout au long de l'année, différentes manifestations et participons volontiers aux girons et autres activités proposées par la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes, dont nous faisons partie.

La Jeunesse c'est l'occasion de t'amuser, de créer des liens et de vivre de belles expériences ensemble. N'hésite pas à nous écrire au **079 685 19 72**.

Nous nous réjouissons déjà de ton message ou de tes questions, auxquelles nous répondrons avec plaisir.

Une législature s'achève, et avec elle une part de temps qui ne se résume pas à des dates ni à des procès-verbaux. Ce sont des années faites de travail discret, de dossiers ouverts tard le soir, de discussions parfois longues, de décisions qui engagent, et d'un souci constant de rester au plus près de ce que vit réellement la commune.

Ces années ont été denses. Elles ont apporté leur lot de projets, d'ajustements, de priorités à hiérarchiser, mais aussi de satisfactions lorsque des idées ont trouvé leur forme concrète. Rien ne s'est fait dans l'évidence. Beaucoup s'est construit dans la patience, le dialogue et l'acceptation du réel tel qu'il est, avec ses limites et ses contraintes.

La confiance que vous nous avez accordée a compté à chaque étape. Nous l'avons ressentie comme une exigence, au sens fort du terme. Elle nous a obligés à travailler sérieusement, à écouter, à expliquer, et parfois à revoir nos positions. Cette confiance n'a jamais été tenue pour acquise.

Elle s'est traduite dans des réalisations très concrètes. Le Confédéré est peu à peu devenu un lieu où l'on se retrouve, où l'on s'arrête, où l'on prend le temps d'échanger. Nos aînés ont désormais le plaisir de se rencontrer chaque mois autour d'un bon repas, dans une atmosphère simple, sans cérémonie, mais profondément humaine.

La transition énergétique avance, en lien avec les SIH, par étapes, avec pragmatisme. Des choix ont été posés pour aller vers une gestion plus responsable de l'énergie, sans précipitation mais sans renoncement non plus.

Le village se transforme aussi dans ses détails. L'entretien, les aménagements, l'attention portée aux espaces publics doivent beaucoup au travail de nos employés communaux. Leur engagement

quotidien, souvent invisible, façonne pourtant directement notre cadre de vie.

Un espace de jeux comprenant une table de ping-pong et un terrain de basketball a été aménagé pour les jeunes. Ce n'est pas un grand projet au sens spectaculaire, mais c'est un lieu qui vit, qui est utilisé, et qui répond à un besoin réel.

D'autres actions ont été menées, d'autres projets sont en cours ou en préparation. Tous procèdent de la même logique : améliorer ce qui peut l'être, consolider ce qui existe, et préparer l'avenir sans rupture inutile.

Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce travail. Mes collègues municipaux, pour leur engagement. Le Conseil général et les membres des commissions, pour leur disponibilité. Le personnel communal, pour sa rigueur et sa fidélité au service public. Et bien sûr vous, habitantes et habitants, pour vos encouragements, vos remarques, vos critiques, vos conseils, et aussi vos désaccords, qui obligent à penser davantage.

Au fil des années, quelque chose s'est tissé entre les autorités et la population. Une relation faite de respect, d'écoute et de confiance partagée. C'est une base précieuse.

Conscients que le travail n'est pas terminé, et qu'il reste beaucoup à faire, l'ensemble des membres actuels de la Municipalité a décidé de se représenter lors des élections de mars. Nous souhaitons poursuivre ce qui a été engagé et continuer à servir la commune avec le même esprit. Nous le ferons avec sérieux, avec constance, et avec le souci de rester fidèles à ce qui fait la force d'un village : la proximité, le bon sens et l'attention aux personnes.

Yannick Escher, syndic

# **LES SIH, ÇA AVANCE ?**

**Séance d'information publique**

- **Où en sont les projets  
énergétiques**
- **Ce qui est en cours  
aujourd'hui**
- **Ce qui est prévu pour 2026**
- **Vos questions, réponses  
directes**

**Jeudi 5 février  
Grande salle  
du Cloalet**

**19h30**

**Sans inscription**



## PETIT RAPPEL SUR QUELQUES POINTS DE RÈGLEMENT

Règlement général de police en vigueur depuis le 4 mars 2015

### DOMAINE PUBLIC ET VOIE PUBLIQUE

#### Article 50 Interdictions

- <sup>1</sup> Il est interdit:
- a. de dégrader, endommager ou salir, de quelque manière que ce soit, tout ce qui est destiné à l'usage commun du plus grand nombre d'administrés, en particulier les chaussées, les trottoirs, les parcs, les promenades, le mobilier urbain et tous les autres objets sis sur le domaine public et la voie publique, ainsi que les clôtures, les végétaux, les murs, les portes et tous les autres équipements ou installations qui les bordent;
  - b. de déposer, répandre ou déverser des excréments humains ou animaux, de manière immédiate ou médiate;
  - c. de déposer des déchets au sens de l'article 52 du présent règlement en dehors des jours, des heures et des lieux de dépôts fixés par la municipalité ou l'autorité délégataire;
  - d. de jeter des papiers, des débris ou autres objets, y compris les déchets visés à l'article 52 al.<sup>1</sup> let. a du présent règlement, sur la voie publique ou ses abords, dans les forêts, lacs et cours d'eau;
  - e. de laver des animaux, des objets, ou d'y effectuer des activités susceptibles de provoquer des salissures ou une pollution;
  - f. de laver ou de réparer des véhicules;
  - g. d'éparpiller les déchets au sens de l'article 52 al.<sup>1</sup> let. a du présent règlement déposés sur la voie publique en vue de leur enlèvement ou de procéder à l'ouverture des sacs ou des réceptacles de tels déchets.

- <sup>2</sup> L'alinéa <sup>1</sup> ci-dessus est également applicable aux voies privées accessibles au public.
- <sup>3</sup> Toute personne qui dégrade ou salit le domaine ou la voie publique est tenue de le remettre immédiatement en état. A défaut, la municipalité ou l'autorité délégataire peut ordonner que la réparation ou le nettoyage soit opéré par les services communaux aux frais du perturbateur, après une mise en demeure mentionnant l'exécution par substitution. En cas d'urgence, l'article 30 al.<sup>1</sup> let. c du présent règlement est applicable.
- <sup>4</sup> En cas d'exécution par substitution, la décision de la municipalité ou de l'autorité délégataire relative à la créance résultant de l'intervention du corps de police, des services communaux ou de tiers ou vaut titre de mainlevée au sens de l'article 80 de la loi 11 avril 1889 sur la poursuite pour dettes et la faillite.



### CONTRÔLES RADAR

Depuis plusieurs mois, des contrôles radar sont réalisés régulièrement à la Route de Villarzel en zone 30km/h.

Sur 440 véhicules contrôlés, il y a eu 19 conducteurs dénoncés. Le triste record est détenu par un automobiliste circulant à 109 km/h dans la descente.

Le taux d'infractions à Hénnez est de 4.05 %  
Le taux d'infractions du Canton est de 2.84 %

Respecter la limitation de vitesse, c'est contribuer à la sécurité de tous les usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons tout en préservant son portemonnaie et son permis !



**Police cantonale**  
Centre Blécherette  
Route de la Blécherette 101  
1014 Lausanne

## Attention à l'arnaque aux faux policiers !

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, la Police cantonale vaudoise souhaite vous mettre en garde contre une arnaque qui cible en particulier les séniors : **l'arnaque aux faux policiers**. Cette escroquerie circule dans notre canton depuis plusieurs mois et les cas signalés à la police sont de plus en plus nombreux.

**De quoi s'agit-il ?** Les victimes, principalement des personnes âgées, sont contactées téléphoniquement par des hommes ou des femmes, parlant parfaitement français et qui se font passer pour des policiers (parfois pour des banquiers ou des employés d'un centre médico-social). Ces personnes annoncent un problème sur la carte bancaire de la victime ou un retrait d'argent suspect sur son compte en banque. Afin de régler ce problème, ils annoncent qu'un policier va passer dans quelques minutes au domicile, afin de récupérer les cartes bancaires – et parfois des objets de valeur – pour les mettre prétendument en lieu sûr.

**Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. La police ne se rend jamais chez des particuliers pour récupérer des biens, des cartes bancaires ou de l'argent.**

Pour l'année 2025, 925 cas ont été annoncés à la police dans le canton de Vaud et 257 ont été une réussite pour les escrocs qui ont encaissé l'argent de leurs victimes. En 2024, on a dénombré 369 cas pour 140 réussites.

La police mène plusieurs enquêtes liées à ces escroqueries. Si plusieurs auteurs ont été interpellés, l'argent qui a été subtilisé à leurs victimes est très souvent irrécupérable. **Soyez vigilants et ne vous précipitez pas !**

La police rappelle les conseils de prudence suivants :

- appeler le 117 ou votre banque en cas de doute ;
- ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ;
- ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret à un inconnu ;
- raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro ;
- transmettre cette information à votre entourage ;

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter votre administration communale ou le poste de police le plus proche. Toutes les informations utiles sur [www.votrepolice.ch](http://www.votrepolice.ch).

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Direction communication et relations citoyennes



Police cantonale – Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité  
[www.police.vd.ch](http://www.police.vd.ch) – T + 41 21 644 81 90 – [communication.police@vd.ch](mailto:communication.police@vd.ch)



Marché de l'Avent (30.11.2025) ↑ ↓ Fête de Noël (17.12.2025)



# CARNET D'ADRESSES

## MUNICIPALITÉ

**M. Yannick Escher, Syndic**  
Administration générale - Gestion du personnel -  
Finances - Affaires juridiques - Voirie - Culture

Téléphone: 079/ 566 87 46  
Mail: yannick.escher@henniez.swiss

**M. Olivier Aeberhard, Vice-Syndic**  
Police - STEP - Eaux - *Le Confédéré*

Téléphone: 079/ 702 23 49  
Mail: olivier.aeberhard@henniez.swiss

**M. Tony Kaeser, Municipal**  
Affaires sociales - Instruction publique - Cultes -  
Défense incendie - Protection civile

Téléphone: 078/ 627 47 03  
Mail: tony.kaeser@henniez.swiss

**M. Jean-Philippe Robert, Municipal**  
Forêts et domaines - Route et mobilité -  
Gaz et électricité - Tourisme

Téléphone: 079/ 520 54 68  
Mail: jean-philippe.robert@henniez.swiss

**Michel Wirz, Municipal**  
Bâtiments - Police des constructions -  
Aménagement du territoire

Téléphone: 077/ 508 01 04  
Mail: michel.wirz@henniez.swiss

## CONSEIL GÉNÉRAL

**M. Alain Aeberhard, Président**

Téléphone: 079/ 208 02 57  
Mail: alain.aeberhard@henniez.swiss



## LOCATION CLOSALET

**Mme Katy Cruchaud**

Téléphone: 079/ 919 97 49  
Mail: salledcloalet@henniez.swiss

## ABO WEEK-END MOBILIS

**Offre spéciale,  
valable du 26 janvier au 30 mars 2026:**

Pour seulement CHF 39.00 (ou CHF 19.00 pour les abonnés Mobilis), voyagez en transports publics dans tout le canton de Vaud durant 4 week-ends consécutifs (dès le vendredi à 19h00).

Grâce à cette offre, les trains, bus, métro et funiculaires de toutes les zones Mobilis sont à votre disposition pour l'équivalent de moins de CHF 5.00 par jour !

**Plus d'information et réservation sur le site Mobilis.**



**ABO WEEK-END  
VOTRE TERRAIN DE JEU :  
LE CANTON TOUT ENTIER  
DÈS CHF 19.-**



[mobilis-vaud.ch/abo-weekend](https://mobilis-vaud.ch/abo-weekend)

Offre limitée, en vente du 26 janvier 2026 au 30 mars 2026.  
Abonnement valable 4 week-ends consécutifs sur la période  
du 30 janvier 2026 au 26 avril 2026. Voir conditions sur notre  
site internet.



### HENNIEZ CÉLÈBRE LES 90 ANS DE MADAME ROUGE

— UNE VIE DE FIDÉLITÉ, DE SILENCE ET DE FORCE TRANQUILLE

En ce début janvier, la commune d'Henniez a rendu hommage à Madame Rouge, qui a fêté ses 90 ans dans la maison où elle a vécu plus d'un demi-siècle. Un lieu chargé de mémoire, symbole d'une existence ancrée dans le territoire, la famille et la continuité.

Dans son discours, notre Syndic a salué sa « force tranquille » - celle des vies discrètes qui, sans bruit, tiennent les fondations de la communauté. « Vous avez traversé des époques, des changements, des défis - et vous êtes restée fidèle à ce qui compte: la maison, la famille, le sens des responsabilités », a-t-il déclaré.



En guise de cadeau, elle a reçu les romans de Jane Austen — un choix symbolique. Comme elle, les héroïnes d'Austen incarnent la force dans la retenue, la lucidité dans la délicatesse, la grandeur dans la constance.

« À 90 ans, on ne compte plus les années, on relit son chemin. Et le vôtre, Madame, est un exemple de tenue intérieure », a ajouté Monsieur Escher.

Un moment de reconnaissance, simple et profond, pour une femme qui, sans jamais chercher à briller, a contribué à faire tenir le monde autour d'elle.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement Madame Rouge, ainsi que son fils, Monsieur Nicolas



Rouge, pour l'accueil touchant, les souvenirs évoqués avec émotion et, bien sûr, pour le somptueux apéro qui a accompagné ce moment de partage et de convivialité.

Venez profiter d'un moment convivial au Confédéré



**Horaires:**

du lundi au jeudi  
07:30 - 13:00 / 17:00 - 20:00

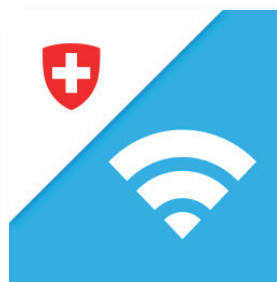
Vendredi  
07:30 - 13:00 / 17:00 - 22:00

Samedi et dimanche  
08:00 - 13:00 / Après-midi fermé

**NOUVEAUTÉ:**

Du lundi au vendredi à midi,  
menu du jour à CHF 18.-

# INFORMATIONS



## TEST ANNUEL DES SIRÈNES

Chaque année, le premier mercredi du mois de février, on procède dans toute la Suisse à un test des sirènes qui sert à vérifier leur bon fonctionnement. Le test porte non seulement sur les sirènes de l'alarme générale mais aussi sur celles de l'alarme-eau. La population est préalablement informée par la radio, par des spots diffusés à la radio et à la télévision et par des communiqués de presse. Il n'y a pas lieu de prendre des mesures de protection particulières. L'Office fédéral de la protection de la population en charge de l'organisation de ce test remercie la population de sa compréhension.

## Deux signaux d'alarme

Le signal d'alarme générale, un son oscillant continu qui dure une minute, est diffusé à 13h30 dans toute la Suisse. Les sirènes peuvent être testées jusqu'à 14h00. L'alarme-eau est déclenchée entre 14h00 et 16h30 dans les zones à risque situées en dessous des barrages. Elle consiste en douze sons graves de 20 secondes chacun, séparés par des intervalles de dix secondes. Le bon fonctionnement de 7200 sirènes fixes et mobiles est testé à cette occasion.

## Bien réagir en cas d'alarme

Tout signal d'alarme générale qui retentirait en dehors d'un test annoncé signifie que la population pourrait être menacée. Dans ce cas, chacun est invité à écouter la radio, à suivre les instructions des autorités et à informer ses voisins. L'alarme eau signifie que la population doit quitter immédiatement la zone dangereuse. De plus amples renseignements sur l'alarme et les consignes de comportement à observer figurent sur le site [alert.swiss](http://alert.swiss) et sur le télétexte, à la page 680.



## PRU - POINT DE RENCONTRE D'URGENCE

Les points de rencontre d'urgence servent de premier lieu d'accueil à la population en cas d'événement majeur, de catastrophe ou de situation d'urgence.

La population y reçoit des informations actualisées sur la situation et peut passer des appels d'urgence lorsque les moyens de communication habituels ne fonctionnent plus. Les cantons peuvent affecter leurs points de rencontre d'urgence à d'autres usages. Il est ainsi possible que certains de ces points d'urgence soient utilisés pour couvrir d'autres besoins de base ou dans le cadre d'une évacuation.

**Pour rappel, le PRU de notre commune se situe au Cloalet.**

*Les évènements tragiques de Crans-Montana ont démontré qu'une situation d'urgence peut survenir n'importe quand et n'importe où. C'est pourquoi il est important de bien s'y préparer.*



## FEUX D'ARTIFICE

Nous vous rappelons que l'utilisation de feux d'artifice et de tout engin pyrotechnique est strictement interdite sur le territoire communal. Les tirs effectués lors du Nouvel An ont suscité de nombreuses réactions de la part des habitants, notamment des craintes liées aux risques d'incendie: étincelles et débris incandescents peuvent enflammer toitures, végétation ou forêts. Il est impératif de respecter les distances de sécurité (de 40 à 200 mètres des bâtiments).

Ces tirs génèrent également des nuisances sonores importantes, particulièrement préjudiciables aux animaux, aux personnes âgées, aux personnes autistes ou souffrant de phobies du bruit.

Ces tirs génèrent également des nuisances sonores importantes, particulièrement préjudiciables aux animaux, aux personnes âgées, aux personnes autistes ou souffrant de phobies du bruit.

**A l'avenir, tout tir non autorisé fera l'objet d'une dénonciation à la Préfecture.**

## AIDE A LA DÉCLARATION D'IMPÔT

Monsieur Alain Aeberhard vous propose de remplir votre déclaration d'impôt de manière bénévole, compétente et discrète.

D'abord contrôleur des impôts pour le Canton de Vaud, puis conseiller fiscal dans une fiduciaire et à la BCV, Monsieur Aeberhard mets ses compétences gracieusement à votre service.

La Municipalité d'Henniez met à disposition, tous les mardis du 24 février au 24 mars 2026, un service d'aide à la déclaration d'impôt, gratuit et confidentiel, **pour les personnes à faible revenu et les aînés de 60 ans et plus**, domiciliés dans la commune.

### À qui s'adresse-t-il ?

Aux personnes ayant une déclaration simple (sans immobilier loué, sans portefeuille de titres). Pour les dossiers complexes, une fiduciaire reste recommandée.

### Où ?

À l'administration communale, salle de la Municipalité – dans un cadre discret et accueillant.

### Quand ?

Tous les mardis, selon les plages horaires suivantes :

- 09h00–10h30
- 10h30–12h00
- 14h00–15h30
- 15h30–17h00

### Rendez-vous :

Uniquement par téléphone au 026 668 10 10. L'administration vous communiquera la liste des documents à préparer.

Un grand merci à Monsieur Aeberhard pour son engagement bénévole.

Vous aussi, si vous avez des compétences, du temps et l'envie de contribuer au bien communautaire — n'hésitez pas à contacter l'administration: nous vous mettrons en relation.

### Envie de partager des échanges en français ?

Plusieurs habitants, déjà à l'aise avec la langue, souhaitent approfondir leur intégration en discutant avec des voisins. En échange, ils proposent de petits services.

Intéressé(e) ? Contactez l'administration — nous organiserons la mise en relation.

**Une commune, c'est d'abord des personnes — merci de faire vivre la solidarité à Henniez.**



Administration communale  
Route des Bains 2 - 1525 Henniez

Tél.: 026 668 10 10

Mail: [greffe@henniez.swiss](mailto:greffe@henniez.swiss)

En ligne: [www.henniez.swiss](http://www.henniez.swiss)

### Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi:

de 09h00 à 11h00 // de 15h00 à 18h00

Mercredi:

de 09h00 à 11h00 // de 13h30 à 16h30

ou sur rendez-vous

**Contrôle des habitants:  
uniquement les après-midi**



# PERSONNES ÂGÉES : ATTENTION ! ARNAQUE : FAUX POLICIER / FAUX BANQUIER




**ATTENTION - ARNAQUES !**

Plus d'infos : [votrepolice.ch](http://votrepolice.ch)

Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile.

Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.

**La police ou votre banque n'agit pas ainsi !**

Et si ça vous arrive, appelez le  **117**



## A NE PAS MANQUER

**05.02.2026** Séance d'information publique SIH  
(Service Industriels d'Henniez) à  
19h30 au Cloalet

Sur réservation:

**Les samedis soirs au Confédéré:**

**07.02.2026** Pieds de porc & Rösti  
**14.02.2026** Fondue chinoise & Frites - à volonté  
**28.02.2026** Filets de perches & Frites  
**07.03.2026** Filets mignons & Frites

**08.03.2026** Votations/Elections de 10h à 11h  
Proclamation des résultats  
dès 12h au Confédéré



**13.03.2026** Spectacle Choeur Mixte l'Helvétique  
**14.03.2026** Spectacle Choeur Mixte l'Helvétique  
**18.03.2026** Spectacle Choeur Mixte l'Helvétique  
**20.03.2026** Spectacle Choeur Mixte l'Helvétique  
**21.03.2026** Spectacle Choeur Mixte l'Helvétique

**04.04.2026** Chasse aux oeufs  
de 10h à 14h00  
(programme à suivre)



**17.04.2026** Match aux cartes  
Organisation:  
Jeunesse de  
Seigneux-Henniez  
(programme à suivre)



**02.06.2026** Conseil général à 19h30 au Cloalet

**23.06.2026** Assermentation pour la nouvelle  
législature à 20h00  
à l'église d'Henniez